



LA BRÈVE DE VALLÈRES

Janvier 2021

EDITO DU MAIRE

Chères Valleroises, chers Vallerois,

Nous commençons cette nouvelle année 2021 comme nous avons terminé la précédente, c'est-à-dire sous la menace de ce fameux virus. Nous ne vivons pas une vie normale, nous sommes soumis à de nombreuses contraintes que l'on accepte plus ou moins, mais une chose est sûre, nous devons continuer à respecter les gestes barrières et porter le masque pour réduire les risques de contamination.



C'est une période difficile pour tous, mais plus encore pour nos commerçants, artisans et agriculteurs alors je vous invite à les soutenir, chacun suivant ses moyens. Le recensement 2020 comptabilise 1312 habitants à Vallères, et 20 naissances en 2020 sont venues accroître notre population. La crise sanitaire a eu un coût financier non négligeable pour la commune (achats de masques, gel hydro-alcoolique, diverses fournitures ainsi que des frais de personnel supplémentaire pour les écoles), nous avons malgré tout réalisé une part des investissements prévus : *Installation de stores à l'école et à la mairie (8 700 euros). *Renouvellement du parc informatique de la mairie (6 000 euros). *Mobilier et matériel informatique à l'école (5 000 euros). *Changement du lave-vaisselle de la cantine (3 000 euros). *Matériel pour le service technique (4 500 euros). *Illuminations de Noël (3 000 euros). *Création de l'espace cinéraire au cimetière par les agents techniques (6 000 euros). *Achat d'un radar pédagogique (2 500 euros). *Remplacement de la verrière de la salle des fêtes (25 000 euros). *Achat d'un bien immobilier au 4 rue de la Fosse de l'Écu (159 000 euros).

Investissements 2021 : *Enfouissements des réseaux électriques, téléphoniques et éclairages publics dans les rues du Val de Loire, de la Corderie, de la Bufeterie et des Valletières. Ces travaux dont 200 000 euros ont été inscrits au budget 2020 et 135 000 le seront en 2021, cette somme de 335 000 euros correspond au reste à charge pour la commune, ce qui représente 39,3% du montant total des travaux qui s'élève à 844 000 euros. *Une fois ces enfouissements terminés, nous engagerons la phase aménagement et sécurisation des rues pour un montant de travaux d'environ 500 000 euros, subventionnés à environ 60%, ces travaux ont pour but d'améliorer la sécurité des piétons et cyclistes. *Isolation de la partie la plus ancienne de l'école et remplacement de l'éclairage par des Leds pour un montant de 20 000 euros. Depuis plusieurs années déjà, je vous parle de la fibre optique, nous avons maintenant la certitude que celle-ci sera déployée sur notre commune à la fin du 1er semestre 2021 et cela quel que soit votre lieu d'habitation. La traditionnelle cérémonie des vœux ne pouvant avoir lieu cette année pour des raisons évidentes de crise sanitaire, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2021, qu'elle vous apporte santé, joie et réussite..

Jean-luc CADIOU

Liaison ferroviaire Vallères / Tours (suite)

En l'espace d'une semaine, nous avons reçu 125 réponses en mairie et sur le site dédié, qui se répartissent comme suit : Motif des déplacements : 74 à titre personnel, 43 à titre professionnel et 8 à titre scolaire. La fréquence étant globalement pour un usage : 60 % ponctuel et 40 % régulier. Ce panel représente 10% de la population, mais on évoque pour l'instant une simple éventualité. On peut raisonnablement penser que lorsque celle-ci deviendra une réalité, elle devrait susciter de nouvelles adhésions. Dans l'immédiat, si on considère un usage ponctuel à 2 trajets par mois et un usage régulier à 4 trajets par semaine, l'un et l'autre sur 9 mois par an (pour neutraliser les périodes de congés), c'est un potentiel global de l'ordre de 9 000 trajets chaque année. Soit une économie de 59 tonnes de CO2 par an !!! Nous allons transmettre maintenant notre dossier à la région Centre Val de Loire en vue d'obtenir son accord, puis la mise en œuvre du projet, que nous défendrons ardemment.

DISTRIBUTION DES SACS JAUNES ANNÉE 2021



En raison de la crise sanitaire, les sacs jaunes devront être retirés au secrétariat de mairie lors des journées de permanences ci-dessous :

Vendredi 15 janvier : 13h-16h
Samedi 16 janvier de 9h à 12h
Lundi 18 janvier de 13h à 16h
Samedi 23 janvier de 9h à 12h

Dispositif exceptionnel sécheresse-réhydratation des sols

La loi finances initiales pour 2020 a ouvert des crédits destinés à financer un dispositif de soutien aux victimes les plus affectées par l'épisode de sécheresse des sols survenu en 2018 avec trois conditions cumulatives (que vous pouvez retrouver dans le lien ci-dessous). Une aide financière peut alors être attribuée pour la réalisation de travaux de reprise en sous-oeuvre et de réparations des dommages sur le gros oeuvre au niveau des parties à usage d'habitation dans la limite de 15 000 euros, pour les ménages très modestes et de 10 000 euros, pour les ménages modeste. Les propriétaires intéressés doivent adresser leur dossier de demande d'aide complet à la DDT avant le 28 février 2021. Pour plus d'informations, allez sur le lien suivant : <https://cutt.ly/djkdARc>

COLIS DES AINÉS

Le repas des aînés n'a pas eu lieu en raison de la crise sanitaire. Samedi 19 décembre 2020, les élus ont distribué le colis de fin d'année composé de produits issus d'entreprises locales : rillettes de chèvre de chez Ma Biquette de Villandry, boudin noir des Morinières, bouteille de Chinon de chez Desbourdes de Panzoult, chocolats de Max Cafés, gâteaux à la poire tapée de Rivarennnes et jus de pomme pétillant de Vincent Foucault.

Mairie de Vallères



1 place de la Mairie

37190 VALLERES

02.47.45.45.44

valleres.mairie@wanadoo.fr

PERMANENCE DU MAIRE :

Samedi de 9h00 à 12h00
sur rendez-vous.

ACCUEIL DU PUBLIC : (nouveaux horaires)

Mardi de 14h à 16h45
Mercredi de 9h à 12h
et de 14h à 16h45
Jeudi de 14h à 16h45
Vendredi de 9h à 11h45
Samedi de 9h00 à 11h45

COMITE DE REDACTION :

Jean-Luc CADIOU
Guillaume VAN GHELDER
Jean-Pierre GARNAUD

PHOTOS :

Guillaume VAN GHELDER
Didier DOUCHET

